



COMPTE RENDU CGT du COMITÉ TECHNIQUE LOCAL (CTL) du 17 mars 2022

Ce CTL s'est tenu un jour de grève en dépit de notre demande expresse de le déplacer, maintenu avec le soutien des autres organisations syndicales dont certaines appelaient pourtant à la grève. Vu qu'il s'agissait, pour une fois, de tenter d'améliorer le quotidien des agents et non de constater de nouveaux reculs, la **CGT** a décidé de siéger même si ses représentants étaient grévistes. Le seul point du CTL, en dehors des approbations de compte-rendus précédents, portait en effet sur le vote et l'utilisation du fonds pour l'amélioration du cadre de vie des agents.

La **CGT** ne se fait pas d'illusions : ce budget n'est qu'un pansement sur une jambe de bois. À aucun moment la question de la résolution des problèmes de fond – manque d'effectifs, manque de revalorisation salariale, conditions de travail empirées, difficultés de management – ne s'est posée (voir notre liminaire ci-jointe).

Les demandes de financement relèvent principalement des remontées du questionnaire transmis aux agents de la DRFiP67 en janvier dernier (58 % des agents y ont répondu). Trois réunions du groupe de travail associant l'ensemble des organisations syndicales se sont tenues depuis janvier dernier. Elles ont permis d'établir une liste des demandes recevables pour ce Fonds de 146 000 € attribué à notre direction. Dans ses votes, la **CGT** a refusé net de financer certaines propositions qui relevaient du budget de la DRFiP même, du CHSCT ou du CDAS. C'est le cas, par exemple, de formations suggérées sur la sensibilisation à l'utilisation privée des réseaux sociaux (relevant du CDAS) ou à la sécurité numérique (relevant de l'employeur s'il s'agit d'utilisation professionnelle ou du CDAS s'il s'agit d'utilisation familiale).

Elle a également privilégié, dans ses votes, les mesures s'appliquant à tous les agents plutôt qu'à une partie seulement, notamment en renégociant à la hausse certaines des propositions de financement pour que tout le monde puisse en bénéficier et en demandant l'élargissement à l'ensemble des sites de la DRFiP67 lorsque les agents étaient demandeurs.

Les élu-e-s **CGT** sont également intervenus pour que la direction locale prenne l'engagement de répondre aux propositions de financement qui ne relevaient pas de ce fonds et qui ont été plébiscitées par les agents, afin qu'elles soient exécutées par la direction locale sur son budget propre, et cela dans un délai raisonnable de 3 ans.

Au final, les points retenus après vote de toutes les organisations syndicales présentes ont été, dans l'ordre, les suivants :

- Du mobilier d'extérieur (tables et bancs) pour les sites concernés ;
- Du mobilier de détente (canapés, fauteuils) pour tous les sites ;
- Du mobilier de restauration pour tous les sites ;

- Des activités de cohésion d'équipe pour tous les agents le souhaitant (déclinées dans chaque service selon les choix), comme des demi-journées en extérieur ;
- Des dispositifs de luminothérapie pour les agents le souhaitant ;
- Des stations de gonflage et de réparation de vélos sur tous les sites possibles ;
- Des baby-foot sur tous les sites possibles lorsque les agents sont demandeurs ;
- Des ballons d'assise et/ou des coussins d'équilibre pour tous les agents le souhaitant (des exemplaires seront distribués pour que les agents puissent les tester avant de faire leur demande) ;
- Des ateliers de réparation, notamment de vélos ;
- Des vélos sous bureau pour les agents le souhaitant ;
- Des mugs et gourdes en aluminium pour les agents le souhaitant ;
- Des purificateurs d'air dans les bureaux le nécessitant.

Les chefs de service devraient prochainement recevoir des mails pour recenser les demandes et/ou souhaits de leurs agents.

La **CGT** continuera de participer aux groupes de travail dédiés pour s'assurer du suivi et de l'exécution du budget.

Vos représentants en CTL
Nioucha PERAT / Gilles STREICHER

**N'hésitez pas à faire remonter vos difficultés, questions et sollicitations
par l'intermédiaire de la CGT Finances Publiques 67 :**

cgt.dr67@dgfip.finances.gouv.fr

CGT Finances Publiques 67 – 4 Place de la République
CS 51002 – 67070 STRASBOURG Cedex
06 81 20 36 05 ou (0049) 176 7666 49 43 ou 03 88 15 38 52
<https://67.cgtfinancespubliques.fr/> – cgt.dr67@dgfip.finances.gouv.fr